



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240312-D2024_29_SI-AR

DECISION 2024-29

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de Prestations Intellectuelles « Réalisation d'une étude de préfiguration à la définition d'une stratégie foncière agricole pour soutenir l'installation de jeunes agriculteurs » est conclu le 12 mars 2024 avec le groupement DIX AUTREMENT/MAELAB, situé à 77320 CHARTRONGES, pour un montant de 34 262,50 € H.T. soit 41 115,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 12 mars 2024

Le Président
Michel PAQUET



Decisions / Publication sur le site de la CCCE, le 06 AOUT 2024